

**Arrêté du 5 octobre 2011 portant fin de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de grande instance d'Argentan**

**NOR : JUSB1127121A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

*Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;*

*Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Madame Odile AUCHER épouse GRANGEARD, adjointe administrative de 2ème classe, est, à compter du 1er octobre 2011, nommée régisseuse suppléante du tribunal de grande instance d'Argentan, en remplacement de Madame Isabelle ROUSSELIN.

**Article 2**

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de Caen, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 5 octobre 2011.

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,  
Par délégation la chef du bureau des carrières et de la mobilité professionnelle

**Marie-Noëlle DEHOUCK**